



CONDITIONS GENERALES DE BANQUE TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS A PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2023

NR:
 a) Toutes les commissions sont soumises conformément à la fiscalité en vigueur à la Taxe sur Activités Financière (TAF) de 10% ou à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 18%
 b) Toutes les commissions sont libellées en FCFA (HT et TTC)
 c) Le Taux de Base Bancaire (TBB) est de 9%
 d) Pièces à fournir pour les ouvertures de compte : formulaire à remplir -pièce d'identité Justificatif d'adresse - 2 photos d'identité - Justificatif de profession et de revenu

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit
1.1.1.1 Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2 Compte d'épargne simple	Gratuit (1er versement > 10.000.000 FCFA)
1.1.1.3 Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4 Compte d'épargne logement	Gratuit
1.1.1.5 Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6 Compte sur livret	N/A
1.1.1.7 Compte joint	Gratuit
1.1.1.7.1 Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2 Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8 Compte indivis	Gratuit
1.1.1.8.1 Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2 Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.9 Autres types de comptes	
1.1.1.9.1 Compte Non Résident	Gratuit justification et sous réserve de l'autorisation de la BCEAO
1.1.1.9.2 Compte Diaspora	Gratuit
1.1.1.9.3 Compte épargne étudiant	Gratuit
1.1.1.10 Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Gratuit
1.1.1.11 Assurance décès accidentel associé au compte chèques	Gratuit

1.2 Conditions de Clôture de compte	
1.2.1 Compte chèques	Gratuit
1.2.2 Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3 Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4 Compte d'épargne logement	Gratuit
1.2.5 Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6 Compte sur livret	Gratuit
1.2.7 Compte joint	Gratuit
1.2.7.1 Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2 Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8 Compte indivis	Gratuit
1.2.8.1 Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2 Compte d'épargne / Compte d'épargne Étudiants	Gratuit
1.2.9 Lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.10 Frais d'exécution ou de signification de lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.11 Attestation de clôture de compte	Gratuit
1.2.12 Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débits et frais	TBB (Taux actuel 9%) + 4 points +TAF
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB
2.1.1.2 Frais de tenue de compte sur livret d'épargne simple	Gratuit
2.1.1.3 Commission de plus fort découvert	0,025% min 1.000 F CFA HT / mois
2.1.1.4 Commission de mouvement au débit de compte	0,025 % sin maxima
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte autorisé (avec autorisation)	10 000 FCFA HT/opération
2.1.1.6 Commission de dépassement sur compte non autorisé (sans autorisation)	15.000 FCFA HT /Opération
2.1.1.7 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Gratuit
2.1.1.8 Compte chèques Particulier (APE et ACE)	1 500 FCFA HT/mois
2.1.1.9 Compte chèques Fonctionnaire Ordinaire	2 500 FCFA HT/mois
2.1.1.10 Compte chèques Étudiant (Sans chèque pour les étudiants ayant une inscription en vigueur)	250 FCFA HT/mois
2.1.1.11 Pack FONXIONARIA	2 800 FCFA TTC / mois
2.1.1.12 Pack SALARIA et PACK SALARIA +	2 800 FCFA TTC / mois
2.1.1.13 Pack ELITE	12 000 FCFA TTC / mois
2.1.1.14 Pack FONXIONARIA PRIMA	5 000 FCFA TTC / mois
2.1.1.15 Pack SALARIA PRIMA	5 000 FCFA TTC / mois
2.1.1.16 Pack FONXIONARIA	3 500 FCFA TTC / mois
2.1.1.17 Pack SALARIA	3 500 FCFA TTC / mois
2.1.1.18 Pack VIVA	1 500 FCFA TTC / mois
2.1.1.19 Compte chèques DIASPIORA	2 500 FCFA HT / mois
2.1.1.20 Arrêté de compte	N/A
2.1.1.21 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.22 Autres types de conditions débitrices	Gratuit
2.1.1.23 Dépassement sur ligne : pour les clients packagés	2 000 FCFA HT / chèques et virement
2.1.1.24 Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	Gratuit
BDA Protection	
Option 1 : capital assuré FCFA 1 000 000 :	Prime annuelle 6 000 FCFA
Option 2 : capital assuré FCFA 3 000 000 :	Prime annuelle 18 000 FCFA
Option 3 : capital assuré FCFA 5 000 000 :	Prime annuelle 30 000 FCFA
OmniaChance	
Capital garanti FCFA 1 000 000	Prime mensuelle 5 500 F CFA
Capital garanti FCFA 2 000 000	Prime mensuelle 10 500 F CFA
Capital garanti FCFA 4 000 000	Prime mensuelle 20 500 F CFA
Capital garanti FCFA 6 000 000	Prime mensuelle 30 500 F CFA
2.1.1.25 Assurance automobile	RAS
2.1.1.26 Relevés de compte	Gratuit
2.1.1.27 Mensuel	Gratuit
2.1.1.28 A la demande (mois en cours)	Gratuit avant le 5 du mois en cours. 1 000 FCFA HT/page à partir du 6 du mois en cours
2.1.1.29 Autre période (tarif par mois)	Gratuit
2.1.1.30 Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit

2.1.4 Autre type de relevé de comptes	15.000 FCFA HT
2.1.5 Reliév pour formalités VISA	Gratuit
Attestations bancaires	
2.1.5.1 Attestation de solde / avoirs	25 000 FCFA HT
2.1.5.2 Attestation de non engagement	30 000 FCFA HT
2.1.5.3 Attestation d'engagement	30 000 FCFA HT
2.1.5.4 Attestation de virement permanent et irrévocable pour études à l'étranger	60 000 FCFA HT
2.1.5.5 Autres types d'attestations bancaires	60 000 FCFA HT
2.1.5.6 Attestation financière	50 000 FCFA HT
2.1.5.7 Autres types d'attestations bancaires	75 000 FCFA HT
2.1.5.8 * si caution de soumission délivrée par BDA	50 000 FCFA HT
2.1.5.9 * si caution délivrée par autre banque	75 000 FCFA HT
2.1.5.10 Attestation bancaire pour VISA ou pour ETUDES ou pour RECOMMANDATION	25 000 FCFA HT
2.1.5.11 Attestation de compte	60 000 FCFA HT
2.1.5.12 Attestation de confirmation de solde de comptes	60 000 FCFA HT
2.1.5.13 Attestation de ressources	60 000 FCFA HT
2.1.5.14 Attestation de plafond de ligne de crédit	60 000 FCFA HT
2.1.5.15 Attestation de capacité financière	60 000 FCFA HT
2.1.5.16 Attestation de bonne relation	60 000 FCFA HT
2.1.5.17 Attestation d'ouverture de compte	25 000 FCFA HT + TAF
2.1.5.18 Attestation de ligne de crédit	60 000 FCFA HT
2.1.5.19 Confirmation de solde auditeur	60 000 FCFA HT
2.1.5.20 Information à caution (envoi à la charge du débiteur cautionné)	20 000 FCFA HT
2.1.6 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte (à reverser au Trésor public)	100 FCFA TTC
2.1.7 Frais pour procuration	Gratuit
2.1.8 Conditions créditrices	
2.1.8.1 Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	>10.000.000 FCFA
2.1.8.2 DAT : Depot initial	voir les CC
2.1.8.3 Taux de rémunération	voir les CC
2.1.8.4 Autres dépôts et produits d'épargne	voir les CC
2.1.8.5 Compte épargne simple	0 FCFA
2.1.8.6 Dépôt initial	0 FCFA
2.1.8.7 Taux d'intérêt (IRC à déduire)	3,5 % / AN (IRC 15 % à déduire)
2.1.8.8 Périodicité de calcul des intérêts	Annuelle
2.1.8.9 Plafond de rémunération	10 000 000 FCFA
2.1.8.10 Solde minimum rémunéré	50 000 FCFA
2.1.8.11 Solde minimum autorisé	5 000 FCFA
2.1.8.12 Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	4% / AN (IRC à déduire)
2.1.8.13 Compte Plan Epargne Logement (PEL)	4% / AN (IRC à déduire)
2.1.8.14 Compte Epargne Elite	0,60%
2.1.8.15 Taux de rémunération	3,65 % / AN
2.1.8.16 Minimum rémunéré	10 000 000 FCFA
2.1.8.17 Plafond rémunéré	50 000 000 FCFA
2.1.8.18 Périodicité de versement des intérêts	Semestrielle
2.1.8.19 Penalités de rupture	clôture du compte et perte des intérêts de l'année en cours
2.1.8.20 Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,5 % l'an (IRC à déduire)
2.1.8.21 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Négociable
2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèques	Gratuit
2.2.1.1 Délivrance de chèque	Gratuit
2.2.1.2 Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.3 Chèques non barrés / vignette	100 FCFA / feuillet et reverser au Trésor Public
2.2.1.4 Lettre-chèques	A facturer suivant coût impression
2.2.1.5 Chèques de banque sur place	N/A
2.2.1.6 Chèques de banque UEMOA	RAS
2.2.1.7 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	RAS
2.2.1.8 Chèques de guichet	1 200 FCFA HT
2.2.1.9 Certification de chèque	< 2 000 000 -> 3 000 FCFA HT (2 000 000 - 5 000 000) -> 0,1 % min 5 000 FCFA HT max 25.000 FCFA HT (5 000 000 - 10 000 000) -> 0,1% min 10.000 FCFA HT max 25.000 FCFA HT / 10 000 000 -> 0,1% min 10.000 FCFA HT max 25.000 FCFA HT / 10 000 000 -> 0,1% min 10.000 FCFA HT max 25.000 FCFA HT
2.2.1.10 Frais pour annulation de chèques certifiés	5 000 FCFA HT
2.2.1.11 Opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	5 000 FCFA HT / chèque max 5 feuillets ou 25 000 FCFA HT / carnet
2.2.1.12 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	5 000 FCFA HT / carnet max 5 feuillets ou 25 000 FCFA HT / carnet
2.2.1.13 Frais de destruction de chèque	5 000 FCFA (Destruction des chèques demandés et non retirés après 6 mois)
2.2.1.14 Frais de gardiennage	5 000 F CFA/mois après 3 mois
2.2.1.15 Forçage pour paiement de chèque	Voir frais de dépassement
2.2.1.16 Frais de rejet payé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	8 400 FCFA TTC
2.2.1.17 Relevé de compte électronique	Gratuit
2.2.1.18 Renouvellement de carte	8 400 FCFA TTC
2.2.1.19 BDA/BDA : A la charge de l'émetteur et du bénéficiaire	15 000 FCFA HT
2.2.1.20 BDA/ Autres banques : A la charge de l'émetteur	15 000 FCFA HT
2.2.1.21 Chèque autres banques/Bénéficiaire client BDA	0,2% min 10 000 FCFA HT max 20 000 FCFA HT
2.2.1.22 Forfait chèque payé > montant X FCFA (montant à préciser)	voir 2.2.18
2.2.1.23 Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	Gratuit
2.2.1.24 Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	Gratuit
2.2.1.25 Sur la place	Suivant tarification en vigueur
2.2.1.26 Hors Afrique	30 000 FCFA HT
2.2.1.27 Autres types de chèques	50 000 FCFA HT
2.2.1.28 Assurance perte et vol des moyens de paiement	Service compris dans les comptes Pack
2.2.1.29 Encaissement de chèques	Gratuit
2.2.1.30 Chèques tirés sur place	Gratuit
2.2.1.31 Commission d'encaissement	Gratuit
2.2.1.32 Commission de paiement	Gratuit
2.2.1.33 Frais de port	Gratuit

2.2.1.34 Paiement sur TPE au Bénin	1 000 FCFA HT + 2,5 %
2.2.1.35 Consultation solde et mini relevé	Voir 2.2.12
2.2.1.36 Consultation solde sur DABs BDA locaux	0 FCFA
2.2.1.37 Consultation solde sur GAB confrères	300 FCFA HT
2.2.1.38 Consultation solde à l'international	5 000 FCFA HT
2.2.1.39 Relèvement de plafond de retrait	5 000 FCFA HT
2.2.1.40 Réimpression de carte ou de code PIN	5 000 FCFA TTC
CARTES VISA	
2.2.1.41 Coût d'Acquisition	50 000 FCFA TTC
2.2.1.42 Redevance annuelle	50 000 FCFA TTC
2.2.1.43 Retrait sur GAB réseau BDA Bénin	550 FCFA TTC
2.2.1.44 Retrait sur GAB autres banques locales	2 000 FCFA TTC
2.2.1.45 Retrait sur GAB réseau hors Bénin	2 500 FCFA TTC
2.2.1.46 Consultation solde sur GAB réseau BDA hors Bénin	500 FCFA TTC
2.2.1.47 Consultation solde sur GAB autres banques au Bénin	500 FCFA TTC
2.2.1.48 Relèvement de plafond de retrait	1 200 FCFA TTC
2.2.1.49 Réimpression de carte	5 000 FCFA TTC
2.2.1.50 Réimpression de code PIN	5 000 FCFA TTC
2.2.1.51 Paiement BIM	550 FCFA TTC
2.2.1.52 Paiement sur GAB réseau BDA hors Bénin	550 FCFA TTC
2.2.1.53 Paiement sur internet	2 000 FCFA TTC
2.2.1.54 Retrait sur TPE BDA Bénin	N/A
2.2.1.55 Retrait sur TPE autres banques au Bénin	3 000 FCFA TTC
2.2.1.56 Retrait sur TPE à l'étranger	4 000 FCFA TTC
2.2.1.57 Carte prépayée	Gratuit
2.2.1.58 Carte VISA PLATINUM (limite journalière)	Gratuit
2.2.1.59 Acquisition (valable 3 ans)	120 000 FCFA TTC
2.2.1.60 Redevance annuelle	120 000 FCFA TTC
2.2.1.61 Retrait sur GAB réseau BDA hors Bénin	500 FCFA TTC
2.2.1.62 Retrait sur GAB autres banques locales	2 000 FCFA TTC
2.2.1.63 Retrait sur GAB réseau hors Bénin	2 000 FCFA TTC
2.2.1.64 Consultation solde sur GAB réseau BDA hors Bénin	500 FCFA TTC
2.2.1.65 Consultation solde sur GAB autres banques au Bénin	500 FCFA TTC
2.2.1.66 Consultation solde sur GAB à l'étranger	1 200 FCFA TTC
2.2.1.67 Relèvement de plafond de retrait	5 500 FCFA TTC
2.2.1.68 Réimpression de carte	120 000 FCFA TTC
2.2.1.69 Réimpression de code PIN	5 500 FCFA TTC
2.2.1.70 Paiement BIM	550 FCFA TTC
2.2.1.71 Paiement à l'étranger	2 000 FCFA TTC
2.2.1.72 Retrait sur TPE autres banques au Bénin	3 000 FCFA TTC
2.2.1.73 Retrait sur TPE à l'étranger	4 000 FCFA TTC
2.2.1.74 Frais de dossier	Gratuit
2.2.1.75 En fonction de la date de valeur appliquée par le correspondant	
Autres devises	
2.2.1.76 Cheques en devises émis par un tiers / Bénéficiaire client BDA	0,50% min 20 000 FCFA HT
2.2.1.77 Commission de transfert	0,50% min 20 000 FCFA HT
2.2.1.78 Commissions d'encaissement (chèques non domiciliés)	0,35% min 15 000 FCFA HT
2.2.1.79 Swift	15 000 FCFA HT
2.2.1.80 THU	0,60%
2.2.1.81 Commissions change tiré	0,30% min 15 000 FCFA HT
2.2.1.82 Frais de port/d'envoi	0,10% Min 5 000 FCFA HT
2.2.1.83 Paiement BIM	Max 15 000 FCFA HT
2.2.1.84 Paiement à l'étranger	2 000 FCFA TTC
2.2.1.85 Retrait sur TPE autres banques au Bénin	3 000 FCFA TTC
2.2.1.86 Retrait sur TPE à l'étranger	4 000 FCFA TTC
2.2.1.87 Carte prépayée	Gratuit
2.2.1.88 VISA VERT (valable 2 ans)	Gratuit
2.2.1.89 Coût d'acquisition	10 000 FCFA TTC
2.2.1.90 Chargement de la carte VISA VERT	Gratuit
2.2.1.91 Rechargement suivants	1,2 % du montant (min 1.000 FCFA TTC)
2.2.1.92 Solde maximum de la carte VISA VERT	2 000 000 FCFA
2.2.1.93 Limite de chargement	2 000 000 FCFA
2.2.1.94 Limite de retraits hebdomadaires au DAB	1 000 000 FCFA
2.2.1.95 Limite des transactions sur TPE	1 000 000 FCFA
2.2.1.96 Demande de solde sur GAB ou TPE / Fonds insuffisants	BDA : 200 FCFA / Confrères : 300 FCFA HT
2.2.1.97 Opération achat sur TPE ou Internet	0 FCFA
2.2.1.98 Opération achat sur TPE domestique ou Internet	500 FCFA
2.2.1.99 Opération achat sur TPE international	2,5 % + 2 000 FCFA
2.2.1.100 Retrait (GAB) BDA BENIN	0 FCFA
2.2.1.101 Retrait (GAB) Hors BENIN	500 FCFA
2.2.1.102 UEMOA	2,5 % + 2 000 FCFA
2.2.1.103 HORS UEMOA	2,5 % + 2 500 FCFA
2.2.1.104 Transfert de carte à carte	1,5 % min 1 000 FCFA
2.2.1.105 Achat sur TPE BENIN et UEMOA	Gratuit
2.2.1.106 Achat sur TPE BENIN et UEMOA	Gratuit
2.2.1.107 Confrères	500 FCFA (Frais BIM)
2.2.1.108 Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors pays	% du montant + 1 000 FCFA
2.2.1.109 Achat TPE Bénin et TPE pays UEMOA	500 FCFA TTC
2.2.1.110 Achat TPE et internet hors pays UEMOA	2,5 % + 2 000 FCFA TTC
2.2.1.111 Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB)	Gratuit
2.2.1.112 Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Termiaux de Paiements Electroniques (TPE)	NA
2.2.1.113 Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Termiaux de Paiements Electroniques (TPE)	NA
2.2.1.114 Remplacement de la carte	Prix d'une nouvelle carte
2.2.1.115 Relève de compte en ligne	Gratuit
2.2.1.116 Assistance clientèle par un opérateur banque X	Gratuit
2.2.1.117 Délivrance de carte supplémentaire	Au prix d'adhésion pour toutes les cartes
2.2.1.118 Confection de carte en urgence	Frais d'une nouvelle carte
2.2.1.119 Frais de reconfection de carte (sauf defectuosité)	5 000 FCFA TTC
2.2.1.120 Réaquisition du code confidentiel	5 000 FCFA TTC
2.2.1.121 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 500 FCFA TTC
2.2.1.122 Opposition carte	Gratuit
2.2.1.123 Perte ou vol	5 500 FCFA TTC
2.2.1.124 Perte ou vol	5 500 FCFA TTC
2.2.1.125 Par la banque : usage abusif (particulier)	RAS
2.2.1.126 Par la banque : restitution de carte en opposition/usage abusif	RAS
2.2.1.127 Modification de contrat (carte, plafond...)	Relèvement de plafond de retrait > 5 000 FCFA TTC
2.2.1.128 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Au cas par cas suivant la destination
2.2.1.129 Ouverture de dossier de fraude	Gratuit

III - SERVICES BANCAIRES

3.1 Datas de valeurs appliquées	
3.1.1 Virements reçus	J+1
3.1.2 Remise de chèques BDA/BDA	J+1
3.1.3 Autres banques	J+3
3.1.4 Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.5 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J+1
3.1.6 Versement et retrait d'espèces	J
3.1.7 Versement	J
3.1.8 Livrets d'épargne	J + 15
3.2 Frais liés aux services bancaires	
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement des frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	0,1% min 5000 FCFA HT
3.2.4 Emission chèque de banque en autres devises	Gratuit
3.2.5 BDA/BDA : A la charge de l'émetteur et du bénéficiaire	10 000 FCFA HT
3.2.6 BDA/ Autres banques : A la charge de l'émetteur	0,2% min 10 000 FCFA HT
3.2.7 Demande d'opposition	5 000 FCFA HT/feuillet et 25 000 FCFA/ carnet
3.2.8 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrest	30 000 FCFA HT + TAF
3.2.9 Ouverture de dossier pour Protêt	30 000 FCFA HT + TAF
3.2.10 Frais de circularisation	Pour les pers. Morales
3.2.11 Changement de signature	Gratuit
3.2.12 Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.13 Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.14 Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.15 Frais de notariement	10 000 FCFA TTC
3.2.16 Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	30 000 FCFA HT + TAF
3.2.17 Frais de reclassement	1 % HT
3.2.18 Commission de modification de garantie (non formalisée)	30 000 FCFA HT
3.2.19 Commission de dérogation de mise en place de crédit	60 000 FCFA HT
3.2.20 Commission de renonciation au crédit	30 000 FCFA HT

IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2 Banque en ligne	pour les abonnés BSMS et packs
4.3 Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adosse)	Gratuit
4.3.1 Paiement par Mobil APP / MyBDA	Gratuit
4.3.2 Virement compte à compte interne BDA/BDA	Gratuit
4.3.3 Virement compte à compte domestique	5 000 FCFA HT
4.3.4 Virement compte à compte Réseau BDA	5 000 FCFA HT
4.3.5 Virement compte à compte UEMOA	5 000 FCFA HT
4.3.6 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	cf. tarifs appliqués aux virements domestiques et à l'international
4.3.7 Banque par téléphone (accès au guide vocal)	N/A
4.3.8 Services SMS	Gratuit
4.3.9 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	Gratuit
4.3.10 Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevé de compte en ligne)	500 FCFA HT / mois
4.3.11 Transfert à partir d'une carte au DAB	500 FCFA HT
4.3.12 Demande de solde sur GAB ou TPE / Fonds insuffisants	BDA : 200 FCFA / Confrères : 300 FCFA HT
4.3.13 Opération achat sur TPE ou Internet	0 FCFA
4.3.14 Opération achat sur TPE domestique ou Internet	500 FCFA



TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES, ONG ET ASSOCIATIONS A PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2023

I – CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

NB :	Toutes les commissions sont soumises conformément à la fiscalité en vigueur à la Taxe sur l'Activité Financière (TAF) de 10% ou à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 16%	
a)	Toutes les commissions sont HT et TTC, et libellées en FCFA	
b)	Le taux de Base Bancaire (TBB) est de 3%	
c)	Pièces à fournir pour les ouvertures de compte : Formulaire à remplir - pièce d'identité Justificatif d'adresse - 2 photos d'identité - Justificatif de profession et de revenu	
d)		
11 Conditions d'ouverture de compte		
11.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit
11.11	Dépot à terme sociétés, ONG et Associations	>10.000.000 FCFA
11.112	Compte courant (Sociétés et Entreprises individuelles)	Gratuit
11.113	Compte courant	Gratuit
11.14	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes (Sociétés, Artisans, Entreprises individuelles)	Gratuit
11.15	Autres types de comptes	RAS
11.16	Assurance décès accidentel associé au compte courant	RAS
12 Conditions de Clôture de compte		
12.1	Dépôts à terme sociétés, ONG et Associations	Gratuit
12.2	Compte d'instruments financiers (Sociétés) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
12.3	Compte courant (Sociétés et Entreprises individuelles)	Gratuit
12.4	Lettre de clôture juridique (A l'initiative du client/de la Justice)	0 FCFA HT
12.5	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

21 Gestion de comptes		
21.1	Conditions débitrices et frais	TBB (taux actual 9 %) + 4 points
21.11	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	7%
21.12	Commission du plus fort découvert	0,05% min 5 000 FCFA HT
	*PME, PMI, Associations & ONG	0,03% min 10 000 FCFA HT
21.13	*Grandes entreprises	0,025% min 10 000 FCFA HT
	*PME, PMI, Associations & ONG	0,025% min 10 000 FCFA HT
	*Grandes entreprises	0,025% min 10 000 FCFA HT
21.14	Commission de dépassement sur compte autorisé	1% min 75 000 FCFA HT
21.15	Commission de dépassement sur compte non autorisé	1% min 100 000 FCFA HT
	Dépassement sur compte	+2 points + commission de PFD 0,05%
21.16	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	10 000 FCFA HT / mois
	Sociétés (SA - SARL - EURL - GIE)	5 000 FCFA HT / mois
	Associations et ONG	7 000 FCFA HT / mois
	TPE / TPI	8 500 FCFA HT / mois
	Pack Business	5 000 FCFA HT / mois
21.17	Arrêté de compte (Juridique)	5 000 FCFA HT
21.2	Relève d'identité Bancaire (RIB)	5 000 F CFA HT
21.21	Relèves de compte	Gratuit pour un relevé par mois
21.22	Mensual (format classique)	Gratuit pour un relevé par mois
	Format personnalisé	Gratuit pour un relevé par mois
21.23	A la demande (en dehors du mois en cours)	2 000 FCFA HT / page
	A la demande de l'Administration fiscale	2 000 FCFA HT / page
	Relève quotidien par message Swift MT 940 (tarif mensuel)	Gratuit
21.24	Autre type de relevé de comptes	Gratuit
21.3	Attestations bancaires	50 000 FCFA HT
21.31	Attestation de solde	60 000 FCFA HT
21.32	Attestation de non engagement	60 000 FCFA HT
	Autres types d'attestations bancaires :	
	Attestation financière :	
	- si caution de soumission délivrée par BDA	50 000 FCFA HT
	- si caution délivrée par autre banque	75 000 FCFA HT
	Attestation de virement bancaire (délivrance visa pour études)	60 000 FCFA HT
	Attestation de confirmation des soldes de comptes	50 000 FCFA HT (sans frais de port)
	Attestation de ressources	60 000 FCFA HT
	Attestation de ligne de crédit	50 000 FCFA HT
	Attestation d'engagement	60 000 FCFA HT
	Attestation de capacité (usage domestique)	25 000 FCFA HT
	Attestation de capacité financière	50 000 FCFA HT
	Attestation de bonne relation	50 000 FCFA HT
	Attestation bancaire pour VISA	60 000 FCFA HT
	Attestation d'ouverture de compte	25 000 FCFA HT-TAF
	Attestation de recommandation	N/A
	Confirmation de solde auditeur	60 000 FCFA HT
	Information à caution (envoi à la charge du débiteur cautionné)	20 000 FCFA HT
21.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 FCFA (perçus par les Impôts)
21.5	Frais pour procuration	N/A
21.6	Conditions créditaires	Cf. Conditions clientèles des Particuliers
21.61	Produits d'épargne	Cf. Conditions clientèles des Particuliers
21.62	Autres dépôts	Consulter l'agence
21.63	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	DAT : négociables au cas par cas
21.64	Autres types de conditions créditaires	RAS
22 Moyens de paiement		
22.1	Chèques	Gratuit
22.11	Délivrance de chéquier :	Gratuit
22.11.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
	* Chèques non barrés	5 000 FCFA HT le chéquier (perçus pour le compte du Trésor public)
22.11.2	Lettres de change	A facturer : suivant coût d'impression
	Droits de timbre / chèque non barré	A reverser au Trésor Public
22.11.3	Chèques de banque UEMOA	Minimum Transferts au point 9,42
	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A
22.12	Cartification de chèques	0,1% min 5.000 FCFA HT max 25.000 FCFA HT
22.13	Frais pour annulation de chèque de banque/ chèque certifiés	5 000 F CFA HT
22.14	Opposition sur chèque ou chéquier	par l'émetteur : 5 000 FCFA HT / chèque max 5 feuillets ou 1 carnet 25.000 FCFA HT
22.15	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	N/A
22.16	Frais de destruction de chéquier	5000 FCFA HT/mois à partir du 3ème mois
22.17	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions :	
	*BDA/BDA : A la charge de l'émetteur et du bénéficiaire	10 000 FCFA HT
	*BDA/ Autres banques : A la charge de l'émetteur	10 000 FCFA HT
	Chèque autres banques/Bénéficiaire client BDA	0,2% min 5 000 FCFA HT max 20 000 FCFA HT

22.18	Frais de dossier d'interdit bancaire	25 000 FCFA HT
22.19	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Suivant tarification en vigueur
	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Suivant tarification en vigueur
	* Sur la place	Suivant tarification en vigueur
	* Hors Afrique (sauf DHL)	30 000 FCFA HT
	* Hors Afrique (sauf DHL)	50 000 FCFA HT
22.110	Assurance perte et vol de moyens de paiement	Cf. 22.11.03 Clientèle des Particuliers
22.111	Encaissement de chèques	Gratuit
	Chèque Bénin	Gratuit
	Remise effets Bénin	10 000 FCFA HT
	Chèques et effets libérés tirés sur la place	Gratuit
	Dates de valeur	Si chèque reçu avant 16h : J-1 ; Si chèque reçu après 16h : J-2
22.112	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
	Commission d'encaissement	Gratuit
	Commission de paiement	Gratuit
	Frais de port	Gratuit
	Date de valeur	J + 3
22.122	Chèques et effets déplacés Zone UEMOA	Gratuit
	Frais d'encaissement	Gratuit
	Retour impayé	Gratuit
	(imputable au correspondant)	0,20 % min 15.000 FCFA HT Max 25.000 FCFA HT
22.123	Encaissement de chèques hors UEMOA	Cf. points 9.1 à 9.3
22.2	Cartes bancaires	
22.21	Renouvellement/Date d'annulation	Gratuit
22.21.1	Carte privative	Gratuit
22.21.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	Gratuit
22.21.2.1	Retraits au GAB de la banque du client	N/A
22.21.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	N/A
22.21.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	N/A
22.21.2.4	Mini relève	N/A
	Alerte électronique	N/A
	Avail d'opéré	N/A
22.21.2.5	Frais de gestion mensuels	BDA MAUVE et BDA TURQUOISE
22.21.2.6	Frais annuels	N/A
22.21.3	Frais de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	N/A
22.21.4	Cartes interbancaires internationales (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
	VISA BLUE (Valable 3 ans)	24 000 FCFA TTC / an (en prélèvement unique)
22.21.4.1	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) BDA	Gratuit
22.21.4.2	Retrait (GAB) confrères du BENIN et UEMOA	500 FCFA TTC
22.21.4.3	Retrait (GAB) hors BENIN (hors UEMOA)	3 % du montant (min 2 000 FCFA TTC)
22.21.4.4	Transfert de carte à carte	Gratuit
	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) BDA	Gratuit
	Achat sur (TPE) international	3 % du montant + 2 000 FCFA HT
	VISA ELITE (Valable 3 ans)	50.000 FCFA TTC / an (en prélèvement unique)
	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) BDA	Gratuit
	Retrait (GAB) confrères du BENIN et UEMOA	500 FCFA TTC
	Retrait (GAB) hors BENIN	3 % du montant (min 2 000 FCFA TTC)
22.21.4.5	Retrait (GAB) confrères du BENIN et UEMOA	500 FCFA TTC
22.21.4.6	Retrait (GAB) hors BENIN	3 % du montant (min 2 000 FCFA TTC)
22.21.4.7	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) BDA	Gratuit
22.21.4.8	Achat sur (TPE) international	1% du montant + 2 000 FCFA TTC
22.21.4.9	VISA PLATINUM (Valable 3 ans)	120.000 FCFA TTC / an (en prélèvement unique)
	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) BDA	Gratuit
	Retrait (GAB) confrères du BENIN et UEMOA	500 FCFA TTC
	Retrait (GAB) hors BENIN	2,5% du montant (min 2 000 FCFA HT)
22.21.5	Mise en place de virement permanent local ou autre	10.000 FCFA HT + Frais SWIFT 15.000 FCFA HT
22.21.5.1	BDA / BDA (intra groupe)	5 000 FCFA HT/opération
22.21.5.2	BDA vers autre banque de la place ou UEMOA	5 000 FCFA HT/opération
22.21.5.3	Virement ponctuel	5 000 FCFA HT si bénéficiaire autre banque
22.21.5.4	Mise en place de virement (support télétransmission) bénéficiaire autres banque	Gratuit
	Par fichier électronique	Gratuit
	Retrait (GAB) par fichier manuel	5 000 FCFA HT
	Il a 10 bénéficiaires	10 000 FCFA HT
	Plus de 15 bénéficiaires	20 000 FCFA HT
22.21.5.5	Plus de 5 disposition de fonds	1/1 000 min 5 000 FCFA HT max 50 000 FCFA HT
	Reception à la charge du bénéficiaire.	Gratuit
	Emission à la charge du donneur d'ordre	Gratuit
22.22	Prélèvements	
22.22.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
22.22.1.1	Ouverture de dossier	Gratuit
22.22.1.2	Exécution de l'opération	Gratuit
	*Vers un compte interne (BDA/BDA)	Gratuit
	*Vers un compte externe autre banque de la place ou UEMOA : par SIDA pour montants < 50 millions FCFA et par RTISS pour montants > 50 millions FCFA	5 000 FCFA HT / opération
	Télépaiement des Impôts / GUICE et divers	Gratuit
22.22.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	N/A
22.22.3	Emission de prélèvement par une entreprise	5 000 FCFA HT
22.22.4	Paiement d'un prélèvement	2 500 FCFA HT / opération
22.22.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	N/A
22.22.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	N/A
22.22.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	N/A
22.23	Effets de commerce	
22.23.1	Frais sur escompte d'effets	Gratuit
	Frais de dossier	20 000 FCFA HT
	Commission de bordereau	0,30 % / an + TAF min 50 000 FCFA HT
	Agios	1% / an
	Prorogation d'échéance	Taux initial + 2% / an + TAF
	Commission d'impayé	0,2 % / mois ind min 20 000 FCFA HT + TAF
22.23.2	Frais d'encassement sur effets	10 000 FCFA HT
22.23.3	Commission de bordereau	0,30% min 50.000 FCFA HT
22.23.4	Port de lettre	N/A
22.23.5	Frais de protêt	30.000 FCFA HT
22.23.6	Frais de prorogation d'échéance	+2 points
22.23.7	Autres effets de commerce	N/A

22.21	Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
22.22	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Cf. 22.2
22.23	Prestations Services monétaires (consultation/édition de solde : consultation/édition de solde d'historique)	Electronique : Gratuit
22.23.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	Gratuit
22.23.1.1	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Gratuit
22.23.1.2	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GM UEMOA)	500 FCFA TTC
22.23.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GM UEMOA)	500 FCFA TTC
22.23.1.4	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	500 FCFA TTC
22.23.1.5	Retraits internationaux VISA	3 % du montant (min 2.000 FCFA TTC)
22.23.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	Gratuit
22.23.2.1	consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
22.23.2.2	consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	200 FCFA TTC
22.23.2.3	consultation/édition d'historique de solde	Gratuit
22.23.2.4	paiements :	300 F CFA
22.23.2.5	Dans la zone UEMOA	500 FCFA TTC
22.23.2.6	Hors zone UEMOA	2% du montant + 3 000 FCFA HT
22.3	Virements et Prélèvements	
22.3.1	Virements	Gratuit
22.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
22.3.1.2	Virement sans provision : commission de rejet	5 000 FCFA HT
22.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR UEMOA)	Gratuit
22.3.1.4	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Gratuit
22.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR UEMOA)	Gratuit
	(Réseau et Hors réseau BDA)	Gratuit
22.3.1.6	Virement international	Gratuit
22.3.1.7	Virement national	Gratuit
22.3.1.8	Virement communautaire	Gratuit
22.3.1.9	Virement international	Gratuit
22.3.2	Frais de gestion mensuels	Gratuit
22.3.3	Frais annuels	Gratuit
22.3.4	Frais de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Gratuit
22.3.5	Cartes interbancaires internationales (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Gratuit
	VISA BLUE (Valable 3 ans)	24 000 FCFA TTC / an (en prélèvement unique)
22.3.5.1	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) BDA	Gratuit
22.3.5.2	Retrait (GAB) confrères du BENIN et UEMOA	500 FCFA TTC
22.3.5.3	Retrait (GAB) hors BENIN (hors UEMOA)	3 % du montant (min 2 000 FCFA TTC)
22.3.5.4	Transfert de carte à carte	Gratuit
	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) BDA	Gratuit
	Achat sur (TPE) international	3 % du montant + 2 000 FCFA HT
	VISA ELITE (Valable 3 ans)	50.000 FCFA TTC / an (en prélèvement unique)
	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) BDA	Gratuit
	Retrait (GAB) confrères du BENIN et UEMOA	500 FCFA TTC
	Retrait (GAB) hors BENIN	3 % du montant (min 2 000 FCFA TTC)
22.3.5.5	Retrait (GAB) confrères du BENIN et UEMOA	500 FCFA TTC
22.3.5.6	Retrait (GAB) hors BENIN	3 % du montant (min 2 000 FCFA TTC)
22.3.5.7	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) BDA	Gratuit
22.3.5.8	Achat sur (TPE) international	1% du montant + 2 000 FCFA TTC
22.3.5.9	VISA PLATINUM (Valable 3 ans)	120.000 FCFA TTC / an (en prélèvement unique)
	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) BDA	Gratuit
	Retrait (GAB) confrères du BENIN et UEMOA	500 FCFA TTC
	Retrait (GAB) hors BENIN	2,5% du montant (min 2 000 FCFA HT)
22.3.5.10	Mise en place de virement permanent local ou autre	10.000 FCFA HT + Frais SWIFT 15.000 FCFA HT
22.3.5.11	BDA / BDA (intra groupe)	5 000 FCFA HT/opération
22.3.5.12	BDA vers autre banque de la place ou UEMOA	5 000 FCFA HT/opération
22.3.5.13	Virement ponctuel	5 000 FCFA HT si bénéficiaire autre banque
22.3.5.14	Mise en place de virement (support télétransmission) bénéficiaire autres banque	Gratuit
	Par fichier électronique	Gratuit
	Retrait (GAB) par fichier manuel	5 000 FCFA HT
	Il a 10 bénéficiaires	10 000 FCFA HT
	Plus de 15 bénéficiaires	20 000 FCFA HT
22.3.5.15	Plus de 5 disposition de fonds	1/1 000 min 5 000 FCFA HT max 50 000 FCFA HT
	Reception à la charge du bénéficiaire.	Gratuit
	Emission à la charge du donneur d'ordre	Gratuit

31.8	Livrets d'épargne	N/A
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépot d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	Gratuit
	*Zone UEMOA :	Gratuit
	*Zone Hors UEMOA :	Gratuit
3.2.4	Emission chèque de banque en autres devises	Gratuit
3.2.5	Demande d'opposition	5 000 FCFA HT/feuille max 25.000 FCFA pour le carnet
3.2.6	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	30 000 FCFA HT
3.2.7	Protêt	30.000 FCFA HT
3.2.8	Frais de circularisation	13 % + TAF
3.2.9	Changement de signature	Gratuit
3.2.10	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.11	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.12	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.13	Frais de nantissement	Gratuit
	*Nantissement sous seing privé	100.000 FCFA HT
	*Nantissement notaire	100.000 FCFA HT
3.2.14	Frais de saisie attribution (ATD)	30 000 FCFA + TAF